

SciencesPo

OBSERVATOIRE SOCIOLOGIQUE
DU CHANGEMENT

Notes & Documents de l'OSC

n° 2016-01 Janvier 2016

L'évolution de la structure sociale dans quinze pays européens (1993-2013)

Quelques éléments sur la polarisation de l'emploi

Camille Peugny

Université Paris 8
CRESPPA - CSU



Assiste-t-on, depuis deux ou trois décennies, à une certaine forme d'homogénéisation des structures sociales des principaux pays occidentaux ? Plusieurs arguments pourraient le laisser penser. La mondialisation des échanges et l'homogénéisation des politiques économiques qui l'accompagne, en premier lieu, apparaissent si puissantes qu'elles limitent nécessairement le pouvoir des gouvernements nationaux en matière de politique économique et de politique de l'emploi. Par ailleurs, le changement technologique constitue un second phénomène déterminant dans le processus de création et de destruction d'emplois, phénomène qui transcende également les frontières nationales. Si ces arguments doivent être considérés avec sérieux, ils ne doivent pas conduire à occulter d'éventuelles spécificités nationales liées notamment au type d'État-providence. Dans son travail d'élaboration des différents types d'État-providence et à partir des exemples des États-Unis, de la Suède et de l'Allemagne, Esping-Andersen a démontré que la trajectoire de l'évolution de l'emploi postindustriel était liée à la nature de l'État-providence (Esping-Andersen, 1990). En effet, ce dernier influence la rapidité de la croissance du secteur des services, mais aussi la structure de la main d'œuvre ainsi que la division ethno- raciale et genrée du travail. Concernant le secteur des services, les chiffres récemment fournis par Oesch montrent que l'expansion des emplois les moins qualifiés dans le secteur des services n'est pas sans lien avec le type d'État-providence (Oesch, 2015). Selon que ce secteur est laissé au marché, à la famille ou au contraire structuré par une forte intervention de l'État, le rythme de diffusion de ces emplois ainsi que leur « qualité » (en termes de salaire ou de conditions d'emploi) peuvent varier sensiblement. Ainsi, s'il ne fait guère de doute que les grandes tendances de l'évolution de la structure de l'emploi se retrouvent dans la plupart des pays européens (diffusion du salariat moyen et supérieur, déclin de la part des ouvriers de l'industrie, montée du secteur des services), la question de la rapidité et de l'intensité de ces évolutions demeure posée.

Au-delà des débats autour de la convergence éventuelle des structures sociales européennes, le degré de polarisation de ces dernières constitue une autre question suscitant une abondante littérature. En effet, si la diffusion assez rapide des emplois les plus qualifiés est solidement documentée (les cadres et professions intellectuelles supérieures dans les nomenclatures françaises, les managers et les professionnels dans les catégories européennes), il n'est pas certain que le mouvement d'ensemble de la structure des emplois soit celui d'une aspiration vers le haut. Certes, dans les années 1980 et 1990, la forte diffusion de ces emplois qualifiés, associée à l'élévation sensible de la structure des diplômés de la population active, ont amené certains à penser que l'avènement d'une « société de la connaissance » était proche, la part des emplois qualifiés augmentant au détriment de celle des emplois les moins qualifiés dans une société « post-industrielle » (Bell, 1973). Pourtant, plusieurs travaux ont fourni des résultats remettant en cause le caractère automatique d'un tel scénario (Oesch et Menés, 2011). Aux États-Unis (Autor, Katz et Kearney, 2008 ; Wright et Dwyer, 2003) et en Grande-Bretagne (Goos et Manning, 2007), la part des emplois les moins qualifiés a elle aussi augmenté sensiblement dans la période récente, de sorte que la dynamique est celle d'une polarisation de la structure sociale, et non celle d'une élévation univoque vers le haut. Concentrés dans le secteur des services, ces emplois les moins qualifiés sont occupés par des salariés faisant figure de « perdants de la mondialisation » (Kriesi et al., 2008). Les politiques publiques, menées au niveau européen comme à l'échelle nationale, ont encouragé la diffusion rapide d'un certain nombre de ces emplois fragiles et précaires, par exemple en subventionnant massivement, directement ou indirectement, la création de millions d'emplois, en Europe, dans le secteur des services à la personne (Morel, 2015). L'avènement d'une « économie de la connaissance » à l'échelle mondiale nourrirait ainsi une polarisation croissante sur le

marché du travail et par conséquent parmi les salariés (Reich, 1991), les femmes, les non diplômés et les immigrés étant nettement surreprésentés parmi ces « outsiders » évoluant aux marges du marché du travail (Emmenegger, 2009 ; Emmenegger et al., 2012 ; Lindbeck et Snower, 1989).

Dans ce papier, nous ne cherchons pas à donner des réponses définitives ou systématiques à des questions aussi sensibles que celles de la dualisation ou de l'homogénéisation des structures sociales en Europe. L'objectif est double : il s'agit d'abord de donner à voir les grandes lignes des évolutions ayant affecté la structure de l'emploi dans une quinzaine de pays européens au cours des vingt dernières années, en soulignant les régularités mais aussi les dissimilarités observées entre les différents pays. Ensuite, nous cherchons à décrire plus précisément les contours du salariat subalterne en Europe et à analyser plus particulièrement la nature et la qualité des emplois peu qualifiés des services. Nous utiliserons notamment comme indicateur la part des temps partiels subis, complétant ainsi l'approche en termes de salaire traditionnellement utilisée dans la plupart des travaux sur le sujet¹.

1. Les données des European Union Labour Force Survey (EU-LFS) et les nomenclatures

Chaque trimestre, les vingt-huit pays membres de l'Union Européenne doivent réaliser une enquête sur l'emploi, permettant de mesurer la participation au marché du travail et son corollaire, le taux de chômage. Les instituts statistiques nationaux préparent et réalisent la collecte avant qu'Eurostat n'assure la centralisation des résultats. Les données et les nomenclatures sont harmonisées afin de favoriser la production de statistiques au niveau européen, mais aussi de permettre des comparaisons entre les pays européens. Dans le cas français, ce sont les données de l'Enquête Emploi qui sont utilisées.

Les limites des données

Le fichier EU-LFS harmonisé, transmis aux chercheurs sur projet de recherche, présente un certain nombre de défauts. D'abord, il contient un nombre restreint de variables qui concernent principalement l'emploi, les raisons du non-emploi et les démarches effectuées pour retrouver un travail. Les variables concernant le niveau d'éducation sont en nombre limité et fournies à un niveau très agrégé, beaucoup plus par exemple que dans l'Enquête Emploi. Par ailleurs, il est impossible de situer socialement les enquêtés autrement que par leur profession puisqu'aucune variable concernant les parents n'est disponible. Les fichiers anonymisés remis au chercheur peuvent se révéler très décevants car le souci d'anonymisation le prive d'éléments centraux pour l'analyse. La nomenclature ISCO (International Standard Classification of Occupations), utilisée pour coder la profession des individus n'est pas fournie dans son niveau le plus détaillé, tout comme la nomenclature des activités économiques, ce qui nuit à la finesse des regroupements opérés et se traduit par une perte d'intelligibilité de la structure sociale. De même, il n'est pas possible de distinguer la taille de l'entreprise lorsque les effectifs sont inférieurs à dix salariés, ce qui ne permet pas de correctement décrire les différentes catégories d'indépendants. Autre élément, la taille des échantillons diffère sensiblement d'un pays à l'autre, ce qui fragilise les tentatives de comparaison entre les différents pays.

Ces réserves étant posées, les données permettent toutefois d'avancer des éléments de comparaison et de situer la France par rapport aux autres pays européens, du point de vue de sa structure sociale et de son

1. Par exemple, dans les travaux cités plus haut, il s'agit bien souvent de considérer le salaire moyen d'un certain nombre de professions, avant de découper l'ensemble de ces dernières en déciles ou quintiles de salaire (Wright et Dwyer, 2003 ; Oesch et Menés, 2011).

évolution. Dans un premier temps, nous donnons à voir la manière dont la structure sociale de différents pays européens a évolué au cours des vingt dernières années (entre 1993 et 2013). Dans un second temps, c'est la question du salariat subalterne en 2013 dans ces différents pays qui figure au cœur de l'analyse.

Dans les deux cas, nous considérons trois groupes de pays² :

- Des pays du nord de l'Europe (au sens large) : Danemark, Suède, Finlande, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, France
- Des pays du sud de l'Europe : Grèce, Italie, Espagne, Portugal
- Des pays du centre et de l'est de l'Europe : Bulgarie, Roumanie, République Tchèque, Hongrie

Comme dans toute entreprise d'analyse comparée, la réflexion se heurte à des obstacles liés aux différences structurelles entre les pays, a fortiori lorsque des questions liées à la structure sociale figurent au cœur de l'analyse.

Comment comparer des structures sociales aussi différentes que celle du Danemark et de la Roumanie ? Comment comparer les emplois caractéristiques des classes populaires lorsque la part des indépendants peut varier de un à quatre entre certains pays scandinaves et certains pays d'Europe orientale ?

Comment parler des classes populaires en Grèce où la part des petits entrepreneurs approche les 30% ? Les résultats et analyses qui suivent ne fournissent pas d'éléments de réponse satisfaisants à toutes ces questions redoutables. Il s'agit plus modestement de se concentrer sur quelques dynamiques majeures qui permettent de mieux cerner une éventuelle singularité française.

Construire une nomenclature des catégories socioprofessionnelles

Utiliser les données des EU-LFS impose de rompre avec les traditionnelles catégories socioprofessionnelles françaises. Dans ce travail, nous reconstituons les groupes de la nomenclature ESeC (European Socioeconomic Classification) à partir des libellés de professions codés dans la nomenclature ISCO (International Standard Classification of Occupations) du Bureau International du Travail. La nomenclature ESeC est le fruit de près de deux décennies de débats au niveau européen.

Dès le début des années 1990, des discussions s'ouvrent en effet au sein d'Eurostat concernant l'opportunité de penser une nomenclature socio-économique européenne (Filhon et al., 2013). Au milieu des années 2000, un groupe de travail animé par les chercheurs britanniques David Rose et Eric Harrison élabore un projet de première classification baptisé ESEC (European Socio-Economic Classification). Accordant une place centrale à la relation d'emploi, se situant ainsi très clairement dans la lignée des travaux de John Goldthorpe, elle est assez vivement critiquée au point qu'Eurostat mandate une évaluation menée par quatre instituts statistiques nationaux, dont l'Insee pour la France. A l'issue de ce travail, Eurostat a chargé l'Insee de piloter un groupe de statisticiens européens dont l'objectif doit être de proposer une nouvelle nomenclature tirant parti du réaménagement de la nomenclature ISCO en 2008, qui accorde plus de place que sa version de 1988 aux niveaux de qualification (Amar, Gleizes et Meron, 2014). Plusieurs études sont alors réalisées, en partenariat avec des chercheurs, afin de tester la pertinence et la portée des regroupements proposés. Au final, sept groupes sont proposés pour les actifs en emploi : les « cadres dirigeants »,

.....
2. Les pays pour lesquels les données étaient disponibles en 1993 et en 2013 (ou du moins avec des données dans les années 1990) et présentant des effectifs suffisants ont été privilégiés.

les « cadres experts », les « petits entrepreneurs », les « professions intermédiaires », les « ouvriers qualifiés », les « employés qualifiés » et les « professions peu qualifiées ». Pour les constituer, il suffit de disposer de trois variables : la profession codée en ISCO, le statut d'emploi (salarié ou indépendant) et la nomenclature d'activité économique européenne. Si les contours des trois premiers groupes a fait consensus, le périmètre des quatre derniers a suscité davantage de débats et diverses options sont encore étudiées. Cette nomenclature peut se décliner à un niveau plus fin, des sous-groupes pouvant être distingués à l'intérieur de chacune de ces grandes catégories, mais dans sa forme la plus agrégée, elle appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, contrairement à nos catégories socioprofessionnelles françaises, elle ne prend pas en compte, même a minima, le clivage public/privé. Par ailleurs, parmi les cadres dirigeants, elle ne distingue pas les indépendants des salariés (il s'agit ici d'un point commun avec les catégories socioprofessionnelles française et ses « cadres et professions intellectuelles supérieures » regroupant des professions libérales et des cadres salariés). Enfin, la frontière employés/ouvriers ne constitue pas un clivage absolument majeur dans la mesure où les « professions moins qualifiées » regroupent aussi bien des emplois d'ouvriers (par exemple, les manœuvres de l'industrie) que des employés (par exemple, le personnel d'entretien et de nettoyage). Enfin, au niveau le plus agrégé, les salariés de l'agriculture ne sont pas isolés et sont classés avec les autres professions peu qualifiées.

En théorie, la nomenclature ISCO dite « à deux chiffres » est suffisante pour constituer les différents groupes, même si un tel niveau d'agrégation peut se traduire par des choix parfois discutables, notamment dans le bas de la structure des emplois, parmi les employés. Par exemple, les employés de la vente figurent en bloc parmi les professions moins qualifiées, tandis que les employés de la sécurité sont classés parmi les employés qualifiés des services. Or, ces deux catégories sont très hétérogènes : parmi les employés de la sécurité figurent aussi bien des fonctionnaires de police que des gardes du corps ou des vigiles du secteur privé. Pour essayer de procéder à des regroupements moins globaux, nous avons utilisé la nomenclature ISCO « à trois chiffres », qui ne suffit toutefois pas à évacuer toutes les questions. Si elle permet de procéder à quelques distinctions bienvenues, elle ne permet pas le même degré de découpage que le niveau le plus complet, dit « à quatre chiffre », hélas non fourni aux chercheurs. Enfin, comparer des évolutions dans le temps conduit à une autre difficulté liée à la nécessité de travailler avec deux nomenclatures ISCO différentes : la version 1988 dans laquelle sont codées les données des années 1990 et la version 2008 pour les données récentes. Même si nous avons veillé à ce que la composition des groupes ESeC soit la plus stable possible, le changement de nomenclature ISCO produit nécessairement des résultats en partie biaisés, du moins pour certaines catégories. Pour en tenir compte, nous tenterons de raisonner par grands agrégats, afin de limiter la tentation de commenter des évolutions dont les origines peuvent être en partie liées à des choix ou contraintes méthodologiques³.

2. Régularités et singularités nationales : l'évolution des structures sociales en Europe

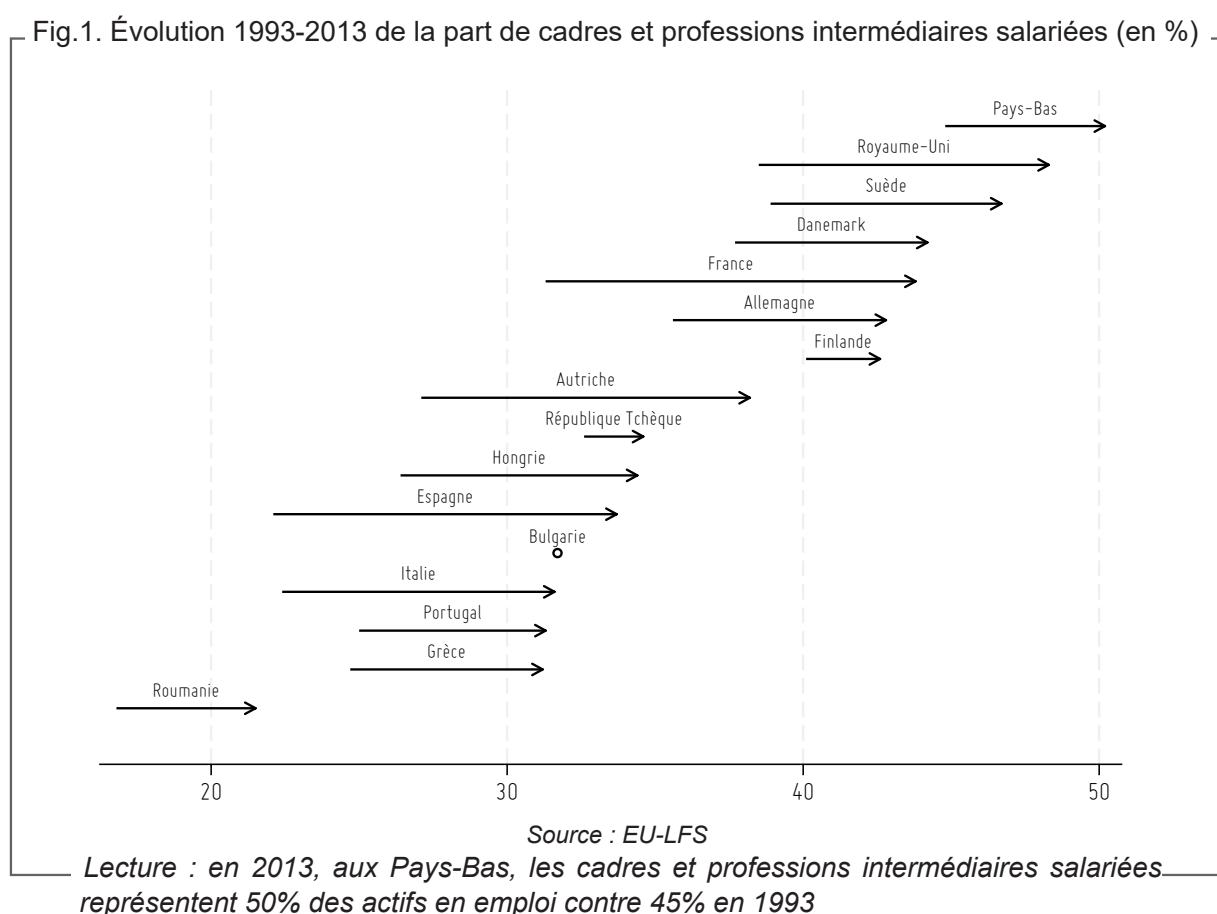
Dans un premier temps, nous présentons quelques grandes tendances à partir d'une version intermédiaire de la nomenclature ESeC. Au sein des « petits » entrepreneurs, nous distinguons les agriculteurs des artisans et commerçants ; parmi les employés qualifiés, nous isolons les employés administratifs des employés des services (Tab.1a et 1b en annexe, p. 18-19).

.....
3. Les compositions des différentes catégories de la nomenclature pour 1993 et pour 2013 figurent en annexe.

Une forte diffusion du salariat moyen et supérieur

Premier résultat : entre 1993 et 2013, la part des cadres au sens large (dirigeants et experts) a augmenté sensiblement dans tous les pays, à l'exception de la Finlande où elle est restée relativement stable. Cette augmentation s'observe aussi bien dans les pays du nord de l'Europe où cette proportion était déjà relativement élevée au milieu des années 1990 que dans ceux où elle était sensiblement plus faible, notamment dans les pays de l'est ou du sud de l'Europe. Dans tous les pays, la structure sociale s'est donc élevée vers le haut. Si on ajoute à cet agrégat les professions intermédiaires salariées, la hausse de la proportion de ce salariat « qualifié » s'échelonne de 5% en Finlande à 50% en Espagne. Ces hausses ne s'ordonnent pas de manière parfaite selon un gradient géographique, même si elle est particulièrement élevée dans deux pays du sud de l'Europe (Espagne et Italie) et plus modérée dans les pays scandinaves où cette proportion de salariés qualifiés était déjà relativement élevée dans les années 1990.

Il reste qu'en 2013, la proportion de cadres (dirigeants et experts) varie fortement selon les pays, de 15% en Roumanie à plus de 35% au Royaume-Uni. Le gradient géographique permet ici de dresser une hiérarchie plutôt claire : cette proportion est élevée dans les pays du nord de l'Europe (35% aux Pays-Bas, 33% en Suède, 29% au Danemark) et faible dans les pays du sud et de l'est (outre la Roumanie, 18% en Italie, 20% en République Tchèque et en Hongrie). La France (24%), l'Allemagne (23%) et l'Autriche (21%) apparaissent par ailleurs beaucoup plus proches de ce point de vue des pays de l'Est de l'Europe que des pays du Nord. Toutefois, si l'on ajoute aux cadres les professions intermédiaires salariées, le classement devient encore plus lisible avec un gradient géographique plus net (Fig.1).

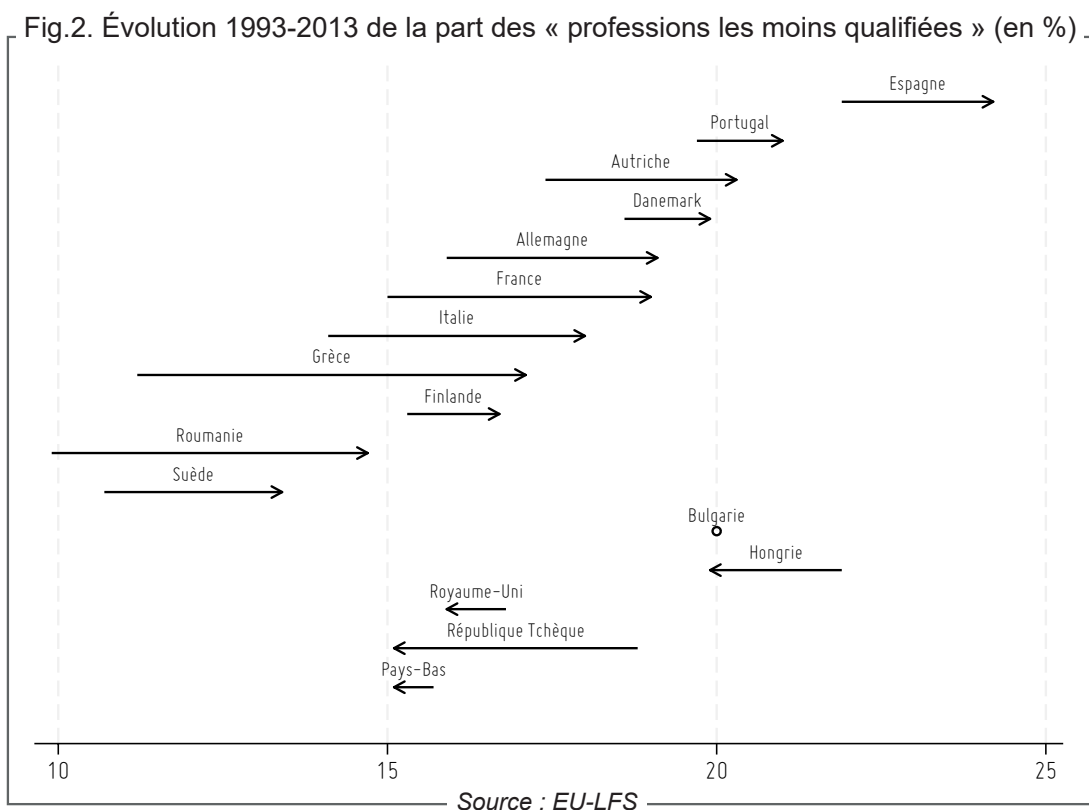


Avec 43%, la France et l'Allemagne appartiennent au peloton de tête, certes assez loin des Pays-Bas (51%), du Royaume-Uni (49%) ou de la Suède (48%) mais dans des situations comparables au Danemark ou à la Finlande.

A l'inverse, les pays du sud et de l'est de l'Europe figurent en bas du classement, avec des proportions inférieures à 35%.

Parmi les salariés subalternes, la montée des emplois les moins qualifiés

Second résultat : dans beaucoup de pays (11 sur 15), la part des professions les moins qualifiées augmente également, parfois de manière assez sensible, comme en Grèce (+ 6 points), en France et en Italie (+ 4 points) ou en Autriche et Allemagne (+ 3 points). A l'inverse, la proportion diminue dans plusieurs pays de l'est (République Tchèque et Hongrie) et demeure relativement stable aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni (Fig.2).



Dans la plupart des pays, ces évolutions signifient que la diffusion du salariat moyen et supérieur n'exclue pas, bien au contraire, la diffusion d'emplois subalternes se caractérisant par une position dégradée sur le marché du travail, des conditions de travail difficiles et des salaires très bas, notamment dans le secteur des services qui concentre l'essentiel des emplois regroupés parmi ces « professions les moins qualifiées ». De tels résultats soulignent les limites des analyses décrivant de manière univoque « l'élévation vers le haut » des structures sociales dans les pays occidentaux.

La montée des emplois les moins qualifiés témoigne d'une profonde transformation de la répartition des emplois parmi les salariés subalternes. De fait, dans tous les pays, à l'exception de la Hongrie, la part des ouvriers qualifiés (dont 80% travaillent dans l'industrie ou la construction au niveau européen) a diminué, et

parfois dans des proportions impressionnantes. En Allemagne, Autriche, Espagne, France, Portugal et aux Pays-Bas, la proportion d'ouvriers qualifiés a ainsi diminué de 8 à 10 points en vingt ans. A l'inverse, même si la diminution est également marquée en République Tchèque, les pays d'Europe de l'est ont connu des saignées beaucoup moins fortes et conservent des proportions proches du quart de la population active. Quant aux pays scandinaves, ils semblent avoir mieux résisté que les pays du cœur de l'Europe avec des diminutions de l'ordre de 20% en Suède, en Finlande ou au Danemark. Ainsi, la part d'ouvriers qualifiés en France était supérieure à celle observée dans ces pays scandinaves il y a vingt ans : désormais, cette proportion est inférieure à celle observée en Suède ou en Finlande et comparable à celle du Danemark. Ces pays, outre une part sensiblement plus élevée d'emplois de cadres, semblent avoir conservé une part d'emplois d'ouvriers qualifiés supérieure à ce qui est observé en France.

Au final, en 2013, la proportion d'ouvriers qualifiés varie fortement selon les pays, s'échelonnant du simple au triple. C'est dans les pays du centre et de l'est de l'Europe qu'elle est la plus élevée, aux alentours de 25% en Hongrie, Bulgarie, République Tchèque ou Roumanie. Cette proportion est minimale aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (aux alentours de 8%), et comprise entre 10 et 15% en Grèce, en Espagne, au Danemark, en Espagne et en France. Comparativement, l'Allemagne et l'Autriche conservent des proportions supérieures, de l'ordre de 17%, même si ces deux pays ont vu leur proportion d'ouvriers qualifiés diminuer de plus du tiers en vingt ans.

Cette érosion de la part des emplois plutôt qualifiés parmi les ouvriers, assez spectaculaire dans la plupart des pays de notre comparaison, n'a pas non plus épargné le monde des employés. Ainsi, la part des employés de bureau, dont la tâche est essentiellement de nature administrative, a diminué dans une dizaine de pays, parfois fortement comme en France (de 16% à 10%), au Danemark (de 13,5% à 8%), au Royaume-Uni (de 17,7% à 9,7%) ou en Suède (de 10,9% à 5,8%). Ici encore, l'Allemagne conserve une proportion de l'ordre de 13%, supérieure à celle observée dans les pays voisins. L'Italie, les Pays-Bas ou l'Espagne ont quant à eux connu une diminution beaucoup plus faible de la part de ces employés administratifs.

Une polarisation particulièrement marquée en France ?

Mesurée par l'évolution de la part des grandes catégories socioprofessionnelles au sein de la population active, la polarisation de la structure sociale pourrait être mise en évidence lorsque deux phénomènes se produisent parallèlement : une hausse de la proportion des emplois les plus qualifiés (managers et experts) et, au sein des emplois subalternes, une diffusion des emplois les moins qualifiés au détriment des emplois d'ouvriers et d'employés qualifiés.

De ce point de vue, la France semble constituer un bel exemple de polarisation de la structure sociale car quatre dynamiques se cumulent. D'un côté, la part des emplois qualifiés (managers, cadres experts et professions intermédiaires) a augmenté significativement au cours des vingt dernières années, passant de 31% à 44% de la population active. De l'autre, dans le bas de la structure des emplois, la part des professions les moins qualifiées a augmenté de 4 points pour atteindre le cinquième des salariés, tandis que la part des ouvriers qualifiés a beaucoup diminué (de 20% à 12%), tout comme celle des employés administratifs (de 16% à 10%). Pour expliquer ces évolutions, le rôle du changement technologique apparaît central (Autor, Katz et Kearney, 2008) : si l'informatisation et les nouvelles technologies conduisent à la destruction des emplois de bureau dits « intermédiaires » et des emplois d'ouvriers dans le domaine de la production,

elles ne peuvent se substituer aux emplois de service (et notamment dans le domaine des services à la personne), métiers dont la part augmente sensiblement mais dont les conditions d'emploi et de travail figurent parmi les plus dégradées.

Au regard de cette quadruple évolution, le cas de la France est finalement assez singulier en Europe. En effet, lorsque l'on considère les évolutions de ces quatre catégories socioprofessionnelles, quatre groupes de pays semblent se dégager (Tab 2). Le premier comprend la France, la Suède et l'Autriche, pays dans lesquels on retrouve les quatre dynamiques témoignant d'un mouvement de polarisation de la structure sociale.

La Finlande, le Danemark et le Portugal connaissent quant à eux une diffusion des emplois les plus qualifiés, un déclin de la part des ouvriers qualifiés et des employés administratifs mais une hausse qui semble

Tab 2. La polarisation des structures sociales en Europe

	Cadres	Emplois les moins qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés administratifs
France	14,7 ◊ 24,3 ↑	15,0 ◊ 19,0 ↗	19,3 ◊ 12,1 ↓	16,0 ◊ 9,8 ↓
Suède	20,2 ◊ 31,4 ↑	10,7 ◊ 13,4 ↗	19,6 ◊ 15,8 ↘	10,9 ◊ 5,8 ↓
Autriche	15,7 ◊ 20,8 ↑	17,4 ◊ 20,3 ↗	28,8 ◊ 16,7 ↓	13,6 ◊ 10,9 ↘
Finlande	24,9 ◊ 26,6 →	15,3 ◊ 16,7 →	19,3 ◊ 15,8 ↘	8,8 ◊ 6,6 ↘
Danemark	19,9 ◊ 28,7 ↑	18,6 ◊ 19,9 →	16,3 ◊ 12,5 ↘	13,5 ◊ 8,0 ↓
Portugal	15,0 ◊ 22,2 ↑	19,7 ◊ 21,0 →	25,2 ◊ 17,3 ↓	9,8 ◊ 7,8 →
Espagne	17,7 ◊ 23,9 ↑	21,9 ◊ 24,2 ↗	22,0 ◊ 12,1 ↓	11,0 ◊ 10,6 →
Italie	12,0 ◊ 18,0 ↑	14,1 ◊ 18,0 ↗	22,1 ◊ 16,2 ↓	12,3 ◊ 12,0 →
Grèce	20,7 ◊ 24,6 ↗	11,2 ◊ 17,1 ↑	16,2 ◊ 10,2 ↓	9,4 ◊ 9,5 →
Roumanie	8,6 ◊ 15,3 ↑	9,9 ◊ 14,7 ↗	25,8 ◊ 22,2 ↘	3,5 ◊ 4,3 →
Allemagne	17,6 ◊ 22,8 ↑	15,9 ◊ 19,1 ↗	26,2 ◊ 16,4 ↓	13,5 ◊ 12,7 →
Rp. Tchèque	16,2 ◊ 19,8 ↗	18,8 ◊ 15,1 ↘	31,3 ◊ 23,1 ↓	7,9 ◊ 9,2 ↗
Hongrie	13,7 ◊ 20,9 ↑	21,9 ◊ 19,9 →	23,6 ◊ 26,2 ↗	11,8 ◊ 7,2 ↘
Pays-Bas	28,3 ◊ 34,3 ↑	15,7 ◊ 15,1 →	18,1 ◊ 8,3 ↓	11,6 ◊ 10,5 →
Royaume-Uni	31,4 ◊ 36,5 ↑	16,8 ◊ 15,9 →	14,1 ◊ 8,2 ↓	17,7 ◊ 9,7 ↓

source : EU-LFS → Variation < 2 points ↗ Variation positive ou négative comprise entre 2 et 5 points ↘ Variation positive ou négative supérieure à 5 points

Lecture : entre 1993 et 2013, la part des cadres en France a augmenté d'environ 10 points, passant de 14 à 24%

relativement limitée de la part des professions les moins qualifiées, de sorte qu'au sens strict du terme, la polarisation de la structure sociale n'apparaît pas avec évidence. Un troisième groupe de pays comprend l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et la Roumanie.

Ces pays connaissent bien une polarisation de leur structure sociale dans la mesure où l'on observe une hausse de la part des professions les plus qualifiées et de celle des moins qualifiées. La part des ouvriers qualifiés décline elle aussi sensiblement, mais pas celle des emplois administratifs qui se maintient à un niveau élevé (à l'exception de la Roumanie). Enfin, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Hongrie et la République Tchèque ne connaissent pas de hausse de la part des professions les moins qualifiées.

La prise en compte de la variable géographique, et partant, du type d'État-providence, permet de proposer quelques régularités. Par exemple, trois des quatre pays du sud de l'Europe semblent confrontés à une polarisation des emplois qui ne se traduit pas par une diminution de la part des employés administratifs. Par ailleurs, deux des trois pays de l'est de l'Europe échappent à la polarisation en raison d'une diminution de la part des professions les moins qualifiées. De même, les pays scandinaves, au final, semblent caractérisés par une forme relativement moins rapide de polarisation. Au-delà de ces régularités, le lien ne saurait être mécanique entre le type d'État-providence et la dynamique de la structure sociale. Si la France et l'Autriche, deux pays « corporatistes », connaissent des dynamiques de nature comparable, l'Allemagne parvient à conserver une part relativement élevée d'emplois administratifs, à l'instar des pays du sud.

L'approche qui consiste à décrire l'évolution de la part des grandes catégories socioprofessionnelles est riche d'enseignements. Elle permet notamment de souligner que le mouvement de polarisation de la structure sociale en France est réel et particulièrement poussé, comparé à la plupart des pays européens. En effet, les évolutions observées vont toutes dans le sens d'un mouvement de polarisation accrue et leur intensité y apparaît plus forte qu'ailleurs.

Cependant, cette approche de la polarisation des structures sociales par la mesure de l'évolution des grandes catégories de la nomenclature ESeC revêt en elle-même un certain nombre de limites. En premier lieu, elle doit être impérativement complétée d'une approche en termes de secteur d'activité. La nomenclature ESeC utilisée ici conduit par exemple à ventiler les emplois des services dans deux catégories différentes, les employés « qualifiés » des services et les « professions les moins qualifiées ». Ainsi, pêle-mêle, les cuisiniers, les employés de l'esthétique (coiffeurs, esthéticiennes, etc.), les nourrices et assistantes maternelles ainsi que les aides à domicile pour les personnes âgées sont classées parmi les employés qualifiés des services, tandis que les femmes de ménage et autres travailleurs du nettoyage et de l'entretien ainsi que les employés de commerce figurent parmi les employés non qualifiés des services. Cette distinction n'est pas sans fondement. Dans le cas français, par exemple, la comparaison des caractéristiques sociodémographiques des aides à domicile et assistantes maternelles d'une part avec celles des femmes de ménages d'autre part montre que ces dernières occupent des positions plus dégradées que les premières, avec des niveaux de qualification plus faibles qui s'accompagnent de conditions de travail particulièrement difficiles (Avril, 2014, p. 86 ; Devetter et Rousseau, 2011). Il reste que l'ensemble des professions des services à la personne imposent des conditions d'emploi parmi les plus dégradées et que leurs titulaires figurent, comparés aux autres catégories d'employés et d'ouvriers, parmi les plus démunis en termes de capital culturel, de revenus et de possibilité de mobilité professionnelle, tant la frontière entre emplois qualifiés et non qualifiés tend à se refermer. Pour rendre compte de l'évolution de la part des emplois les plus pré-

caires, il convient alors de compléter l'approche ESeC par une approche en termes de secteur d'activité⁴. Il faut également rendre compte des conditions d'emploi, au-delà de la catégorie socioprofessionnelle et du secteur d'activité, tant ces dernières sont déterminantes lorsqu'il s'agit d'analyser la manière dont se structurent les inégalités sur le marché de l'emploi. Il s'agit dans la partie qui suit d'introduire ces deux variables dans l'analyse afin de décrire plus précisément les contours de l'espace des salariés subalternes en Europe.

3. Les contours des espaces populaires en Europe

La part de l'ensemble formé par les employés et les ouvriers varie assez fortement en Europe, y compris entre les pays du nord et de l'ouest du continent. Si elle s'établit aux alentours des 40% aux Pays-Bas et au Royaume-Uni et si elle ne dépasse pas les 45% en Suède et en Finlande, elle varie entre 49 et 52% en France, Allemagne, Autriche, Danemark, Italie ainsi qu'au Portugal et atteint même 54% en Espagne. Pour les autres pays, la forte proportion d'indépendants rend la comparaison plus compliquée. Ainsi, en Grèce, les salariés subalternes ne représentent que 40% de la population active puisque le pays compte 16% d'artisans et commerçants ainsi que 12% d'agriculteurs. De même, dans les pays de l'est de l'Europe, si la Hongrie compte 58% d'employés et d'ouvriers, ils ne sont que 44% en Roumanie où l'on compte 26% d'agriculteurs et 51% en République Tchèque où les artisans et commerçants représentent un actif sur sept. A l'évidence, en Grèce ou dans les pays de l'est de l'Europe, l'indépendance constitue un mode d'appartenance au monde des classes populaires qui est loin d'être marginal.

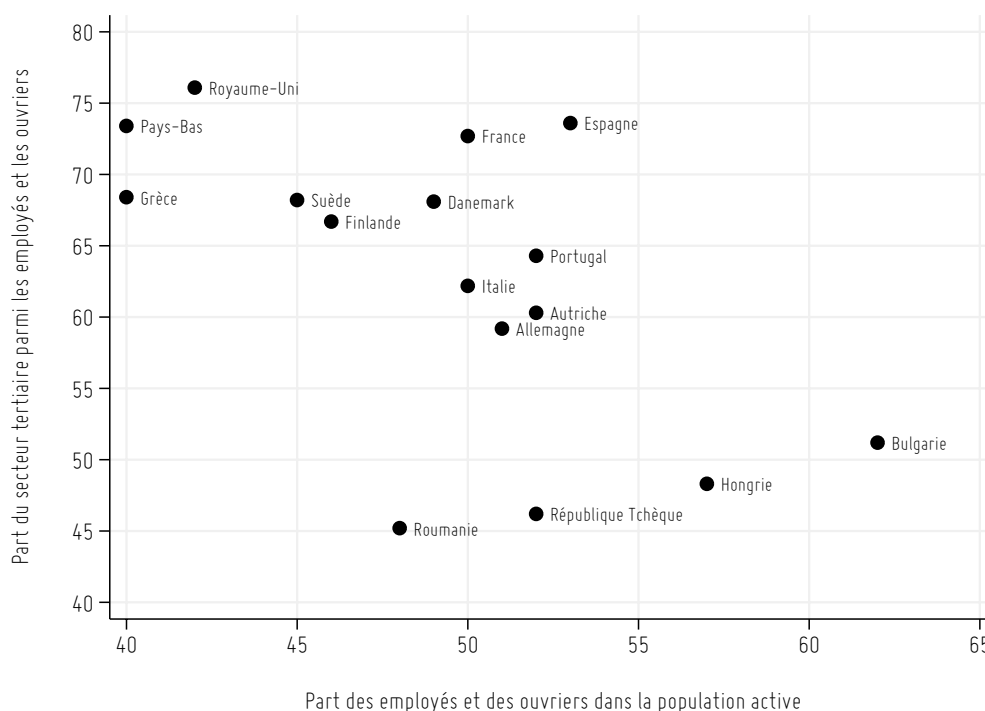
Une tertiarisation des emplois d'exécution d'ampleur variable

Ces différences dans l'étendue du périmètre des salariés d'exécution entraînent une différence dans la structure même du salariat subalterne. En effet, assez logiquement, plus la part dans la population active des employés et des ouvriers est faible, plus la part de ces derniers, employés dans le secteur tertiaire, est forte (Fig.3)⁵.

.....
4. Le fait que les employés des services soient ainsi ventilés dans deux catégories différentes de la nomenclature ESeC explique peut-être pourquoi la proportion des professions les moins qualifiées (parmi lesquelles ne figurent pas nombre d'employés des services à la personne) n'augmente pas au Royaume-Uni entre 1993 et 2013, alors que le Royaume-Uni apparaît au contraire dans la littérature comme un exemple de pays dans lequel la polarisation de la structure sociale est avérée (Oesch, 2015).

5. Pour mesurer la répartition des salariés subalternes par secteur d'activité, nous avons principalement utilisé la variable reprenant la Nomenclature des Activités dans la Communauté Européenne (NACE). Les ouvriers intérimaires (ceux pour lesquels le code NACE renseigné était celui de « Service aux entreprises ») ont été classés parmi les travailleurs de l'industrie, ainsi que les mécaniciens et ouvriers de l'automobile.

Fig 3. La tertiarisation du salariat subalterne en Europe

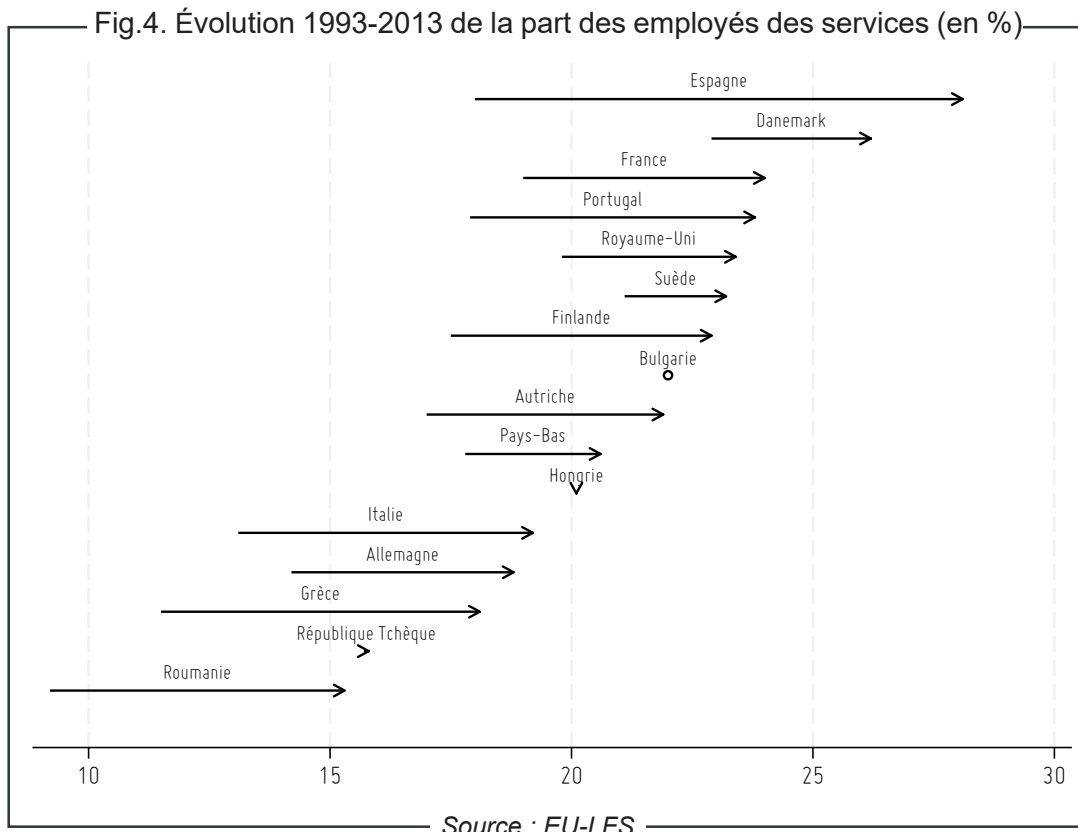


Il reste que ce lien n'est pas purement linéaire et que la situation de certains pays semble s'écarter de la tendance générale. C'est particulièrement le cas au sein du groupe de pays dans lesquels la part des ouvriers et des employés oscille autour de 50%, parmi lesquels la France et l'Espagne se singularisent par une part élevée du secteur tertiaire qui emploie respectivement 73% et 74% de salariés. En Allemagne et en Autriche, cette proportion ne dépasse pas les 60% et l'Italie, avec 62% d'employés et d'ouvriers travaillant dans le secteur tertiaire est dans une situation comparable. Dans ces trois pays, l'industrie au sens large (industrie, construction, automobile) a conservé une place significativement plus importante qu'en France ou en Espagne. Elle regroupe ainsi 40% des employés et ouvriers Allemands, 39% des Autrichiens, 35% des Italiens mais seulement 26% des Français et 23% des Espagnols. En Allemagne, ces emplois sont évidemment majoritairement des emplois d'ouvriers (à 80%), mais 25% des employés administratifs travaillent également dans l'industrie contre 12% de leurs homologues français et 14% des Espagnols. Au final, la part du secteur tertiaire parmi les employés subalternes en France et en Espagne est aussi élevée qu'au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas et plus élevée dans les pays scandinaves. Comparativement aux pays dans lesquels la part des employés et des ouvriers est proche, la France et plus encore l'Espagne apparaissent comme des pays où la tertiarisation des emplois d'exécution est particulièrement importante.

La montée des employés des services

Le secteur tertiaire est vaste et regroupe des activités diverses. Parmi les salariés d'exécution, il peut regrouper des ouvriers de la fonction publique, des employés administratifs d'une entreprise privée, d'une administration ou d'une collectivité territoriale. Mais ce sont bien les employés des services à proprement parler dont le nombre a augmenté le plus rapidement au cours des dernières années. Pour donner une estimation de l'évolution de leur part au sein de la population active, nous utilisons la nomenclature ESeC à un niveau moins agrégé. En additionnant les employés de la sécurité, les employés du commerce, les

employés de l'hôtellerie-restauration et ceux, qualifiés ou non, des services à la personne, nous obtenons une approximation de la part des salariés employés dans le secteur des services, ou pour le dire autrement, de la part des salariés subalternes dont la logique de travail est plutôt « interpersonnelle » (Oesch, 2006). En 2013, cette proportion varie de 15% de la population active dans deux pays de l'est de l'Europe (République Tchèque et Roumanie) à plus de 28% en Espagne. Derrière l'Espagne, cette proportion atteint 26% au Danemark, 24% en France et au Portugal, 23% au Royaume-Uni, en Finlande et en Suède. L'Allemagne figure au contraire en queue de peloton et se singularise avec une proportion inférieure à 19% de la population active, tout comme l'Italie. Ces résultats sont convergents, bien sûr, avec le maintien d'une industrie plus forte dans ces deux pays.



Ces résultats ne sont pas sans importance car ils soulignent que des pays proches, à la fois géographiquement et de par la proportion de salariés subalternes, peuvent être engagés dans des dynamiques assez différentes. Certes, si l'on considère l'évolution de la part des employés des services, la hausse est générale en Europe, même si les rythmes peuvent différer parfois sensiblement. Cette proportion explose par exemple en Espagne entre 1993 et 2013⁶, tout comme en Roumanie ou en Grèce, tandis qu'elle augmente un peu moins rapidement dans les pays scandinaves, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas. En revanche, si l'on compare les proportions observées en 2013, des différences notables apparaissent. Ainsi, si la part des employés des services augmente fortement en Allemagne et en Italie au cours des vingt dernières années, elle demeure assez sensiblement inférieure à celle observée en France et dans la plupart des pays comparables. Plus largement, le couple France/Espagne apparaît assez proche du point de vue de la structure du salariat subalterne et de son évolution, de même que le couple Allemagne/Italie. Ceci montre bien que la seule analyse par le type d'État-providence ne suffit pas à épuiser la complexité des dynamiques à prendre en compte.

6. Cette explosion des emplois des services en Espagne a bien été mise en évidence dans d'autres travaux (Bernardi et Garrido, 2007).

Par ailleurs, ces résultats conduisent à préciser, voire à nuancer, les considérations formulées plus haut quant au degré de polarisation des structures sociales des pays européens. En effet, à l'exception de la République Tchèque et de la Hongrie, la part des employés des services augmente dans tous les pays étudiés. Dans la mesure où ces professions sont également celles dont les conditions d'emploi sont potentiellement les moins favorables, la question de la polarisation se pose différemment et peut glisser vers l'analyse du type d'insertion sur le marché du travail. De ce point de vue, quelle est la nature des emplois créés ? S'agit-il d'emplois relativement stables et fournissant suffisamment d'heures de travail ? Plus généralement, dans quelle mesure les professions dont la part augmente au cours des dernières années sont-elles à la fois les professions dont les conditions d'emploi sont parmi les plus favorables et les professions dont les conditions d'emploi sont parmi les plus détériorées ? En d'autres termes, peut-on parler de polarisation des conditions d'emploi ?

Une fragilisation inégale des conditions d'emploi

Pour juger de la qualité de l'emploi, il est fréquent de faire du salaire un indicateur central. C'est en tout cas celui qui est retenu dans la plupart des travaux cités au début de ce chapitre. Ici, nous avons choisi de construire un autre indicateur rendant compte de la fréquence des temps partiels contraints. Dans le cas français, nous avons vu que le déficit d'heures de travail constituait l'une des principales caractéristiques de la situation d'emploi des employés des services, étroitement liée à la fréquence élevée des temps partiels subis. Les données EU-LFS nous renseignent sur la quotité de travail (temps plein et temps partiel) ainsi que sur les raisons du temps partiel (enquête encore en formation, raison liée à la santé, nécessité ou choix de s'occuper des enfants ou d'un parent, impossibilité de trouver un emploi à plein temps, autre raison personnelle). Il est donc possible de calculer pour chaque groupe de professions la part de salariés exerçant à temps partiel et déclarant n'être pas parvenu à trouver un emploi ou un contrat à temps plein.

Les résultats, présentés dans le tableau 3 (Tab.3 en annexe), amènent à formuler plusieurs constats.

Tout d'abord, dans tous les pays, la part de temps partiels subis est plus élevée parmi les employés que parmi les ouvriers. En effet, si l'on considère les ouvriers « qualifiés » au sens de la nomenclature ESEC, la part des temps partiels subis ne dépasse 6% dans aucun pays. Pour les ouvriers non qualifiés (les « manœuvres »), la proportion est inférieure à 10% dans tous les pays, à l'exception de la Suède et de l'Espagne où elle atteint 12%.

Second constat, il existe dans la plupart des pays un clivage entre les employés plutôt qualifiés des services et leurs homologues plutôt non qualifiés car la proportion de temps partiels subis est significativement plus élevée parmi les seconds. Deux pays scandinaves constituent une exception notable : au Danemark et en Suède, les deux proportions sont tout à fait comparables. C'est également plutôt le cas aux Pays-Bas où la différence n'est pas très élevée, et dans une moindre mesure, en Finlande. Il faut ici noter qu'à l'opposé, ce clivage semble particulièrement marqué en France et dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Portugal, Grèce, Italie), pays dans lesquels la déconnexion, dans les services, entre la sphère des emplois qualifiés et celle des emplois non qualifiés, apparaît notablement prononcée.

Troisième constat, c'est bien en Espagne, en Italie et en France que la proportion de temps partiels subis atteint des sommets parmi les moins qualifiés des employés des services : 40% en Italie, 36% en Espagne et 31% en France. Nous avons montré plus haut qu'en Espagne et en France, la part des employés des services au sein de la population active était particulièrement élevée (et qu'elle avait augmenté particulièrement

rement augmenté en Espagne entre 1993 et 2013). Le lien entre part des employés des services dans la population active et qualité de l'emploi n'est toutefois pas mécanique. Ainsi, seuls 13% des moins qualifiés des employés des services Danois exercent à temps partiel subi, alors même que leur proportion est également très élevée au sein de la population active. A l'inverse, les employés des services sont moins nombreux en Italie, comparé à d'autres pays, mais 40% d'entre eux sont concernés par un temps partiel subi. En revanche, c'est bien parmi les pays dans lesquels les employés des services sont relativement peu nombreux que leur conditions d'emploi, en tout cas mesurées par la part des temps partiels subis, semblent les moins dégradées : c'est notamment le cas dans les pays de l'Europe de l'est.

Quatrième constat, il semblerait que ce soit dans les pays du sud de l'Europe que la proportion de temps partiels subis soit plutôt plus élevée, et dans les pays du Nord de l'Europe qu'elle soit plus faible⁷. Ce lien, toutefois n'est pas mécanique : en Suède, cette proportion est élevée (24%), et au Portugal, elle est relativement contenue (18%). Au sein de ce palmarès, la France appartient clairement aux pays du sud de l'Europe, tandis que l'Allemagne (20%) et le Royaume-Uni (18%) occupent une position intermédiaire.

Enfin, si la part de temps partiels subis parmi les employés des services diffère assez sensiblement en fonction des pays, ces derniers sont beaucoup plus proches du point de vue des conditions d'emploi de leurs cadres. Quel que soit le pays en effet, la part de cadres (managers ou experts) confrontés à un temps partiel subi est inférieure à 5%. Cela signifie que la polarisation des conditions d'emploi est particulièrement nette dans les pays où la proportion de temps partiels subis est forte parmi les employés des services. En Espagne et en France, par exemple, ce sont bien à la fois les emplois de cadres et ceux d'employés de services dont la part augmente le plus fortement, c'est-à-dire à la fois des emplois particulièrement épargnés par une certaine forme d'émiettement du travail et des emplois extrêmement fragilisés de ce point de vue.

L'objectif de ce travail n'était pas directement de questionner le degré de polarisation des structures sociales européennes. En effet, la nature des réponses à une telle interrogation dépend assez étroitement du choix des indicateurs. L'approche par grandes catégories socioprofessionnelles nécessite par exemple de décider des professions qui seraient les « moins qualifiées ». Faut-il considérer l'ensemble des emplois des services ou opérer des distinctions plus fines ? Les travaux qui privilégient l'approche en termes de salaire permettent d'évacuer cette question en amenant le débat sur les conditions d'emploi et en donnant une mesure de la diffusion des emplois à bas salaire. Le choix que nous avons fait de nous attacher à la fréquence des temps partiels subis, en partie contraint par nos données, ne nous éloigne pas beaucoup de ce type d'approche : l'émiettement du travail qu'il conduit à décrire est évidemment étroitement corrélé au niveau de salaire.

En revanche, ces premiers résultats permettent de mieux caractériser la situation de la France en la comparant à celle de la plupart de ses voisins en Europe. Comme ces derniers, la France a connu au cours des dernières décennies une augmentation sensible de la part des emplois qualifiés qui a contribué à l'élévation vers le haut de la structure sociale. Comme ces derniers, elle a connu une diminution prononcée de la part des ouvriers qualifiés qui a nourri un déclin sensible de la part de l'industrie au sein des emplois subalternes. La France n'est pas non plus le seul pays dans lequel la part des professions les moins qualifiées

.....
7. Pour expliquer la relative qualité des emplois subalternes des services dans les pays scandinaves, il faut prendre en compte le rôle de l'État dans la structuration du secteur. Le secteur public a ainsi absorbé une bonne part de cette création d'emplois peu qualifiés des services (Esping-Andersen, 1999).

a augmenté au cours de la période, ni même le seul pays dans lequel l'insertion sur le marché du travail des employés des services les moins qualifiés semble particulièrement fragile. Il reste que par d'autres aspects, la situation de la France apparaît plus singulière. Elle est le seul pays, peut-être avec la Suède et l'Autriche, dans lequel la structure sociale a subi quatre évolutions caractéristiques d'une certaine forme de polarisation : diffusion des emplois les plus qualifiés et parmi les emplois subalternes, déclin de la part des employés administratifs, déclin de la part des ouvriers qualifiés et hausse de la part des professions les moins qualifiées. Par ailleurs, en ce qui concerne les emplois subalternes dans le secteur des services, la France semble connaître une dynamique assez proche de celle observée en Espagne : outre une proportion élevée d'employés des services au sein de la population active, reflet d'une tertiarisation particulièrement poussée des emplois d'exécution, il convient de souligner que l'insertion sur le marché du travail des salariés exerçant ces emplois d'employés de service apparaît particulièrement fragile, à l'instar de la plupart des pays du sud de l'Europe. En France, comme en Espagne ou en Italie, la déconnexion entre la sphère des emplois qualifiés et celle des emplois non qualifiés apparaît particulièrement forte, dans la mesure où l'émiettement du travail observé parmi les emplois de cadres ou les professions intermédiaires n'apparaît pas plus marqué que dans les autres pays européens. Les cas de l'Espagne et de la France démontrent par ailleurs qu'une forte proportion d'emplois peu qualifiés dans les services (et notamment dans le secteur des services à la personne) peut aller de pair avec un taux de chômage élevé, contrairement aux anticipations formulées dans les années 1960 qui plaçaient les sociétés occidentales devant un dilemme peu réjouissant : soit encourager le développement d'un vaste secteur des services aux professions mal payées, soit faire face à un chômage de masse (Baumol, 1967). Nos résultats soulignent au contraire que les deux situations ne s'excluent malheureusement pas.

Enfin, nos résultats laissent entrevoir la persistance de spécificités nationales. Certes, lorsque l'on se borne à l'examen de l'évolution de quelques grandes catégories socioprofessionnelles, les éléments de convergence sont nombreux. Toutefois, dès lors que l'on entre plus dans le détail des différentes catégories, et plus encore lorsque l'on s'intéresse, au-delà des étiquettes, aux conditions d'emploi et à la qualité de l'insertion sur le marché du travail, des différences significatives apparaissent. Ainsi, si la part des employés des services à la personne augmente significativement dans la plupart des pays, la qualité des emplois créés peut différer de manière non négligeable. Pour en rendre compte, il est nécessaire d'en appeler à une analyse beaucoup plus systématique faisant intervenir le type d'État-providence, certes, mais plus largement les types de politiques publiques dans le secteur de l'emploi, et singulièrement dans le secteur des services, afin de donner à voir la manière dont les différents pays européens ont organisé, ou non, ce secteur en forte expansion.

Références bibliographiques

- AMAR M., GLEIZES F., MERON M., 2014, « Les Européens au travail en sept catégories socio-économiques », *In La France dans l'Union Européenne*, Insee Référence, p. 43-57. [\[INSEE\]](#)
- AUTOR D., KATZ L., KEARNEY M., 2008, "Trends in U.S. Wage Inequality: Revising The Revisionist's", *The Review of Economics and Statistics*, vol. 90, n° 2, p. 300-323. [\[MITPRESS\]](#)
- AVRIL C., 2014, *Les aides à domicile : Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 289 p.
- BAUMOL W.J., 1967, "Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of The Urban Crisis", *American Economic Review*, vol. 57, n° 3, p. 415-426. [\[JSTOR\]](#)
- BELL D., 1973, *The Coming of Post-industrial Society*, New York, Basic Books.
- BERNARDI F., GARRIDO L., 2007, "Is There a New Service Proletariat? Post-Industrial Employment Growth and Social Inequality in Spain", *European Sociological Review*, vol. 24, n° 3, p. 299-313. [\[Oxford Journals\]](#)
- DEVETTER F.-X., ROUSSEAU S., 2011, *Du balai : essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Ivry-sur-Seine, Raisons d'agir, 140 p.
- EMMENEGGER P., 2009, "Barriers to Entry: Insider/Outsider Politics and The Political Determinants of Job Security Regulations", *Journal of European Social Policy*, vol. 19, n° 2, p. 131-146. [\[SAGE\]](#)
- EMMENEGGER P., HAÜSERMANN S., PALIER B., SEELEIB-KAISER M., 2012, *The age of dualization: the changing face of inequality in deindustrializing societies*, Oxford, Oxford University Press (International policy exchange series), 338 p.
- ESPING-ANDERSEN G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton University Press.
- ESPING-ANDERSEN G., 1999, *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford University Press, Oxford.
- FILHON A., DEAUVIEAU J. et al., 2013, « Un projet de nomenclature socioprofessionnelle européenne : une construction savante face aux variations nationales de représentation du monde social », *Sociologie*, vol. 4, n° 4, p. 373. [\[CAIRN\]](#)
- GOOS M., MANNING A., 2007, "Lousy and Lovely Jobs: The Rising Polarization of Work in Britain", *Review of Economics and Statistics*, vol. 89, n° 1, p. 118-133. [\[MIT Press\]](#)
- KRIESI H., GRANDE E. et al., 2008, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 448 p.
- LINDBECK A., SNOWER D., 1989, *The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, Cambridge, MIT Press.
- MOREL N., 2015, "Servants for the Knowledge-Based Economy? The Political Economy of Domestic Services in Europe", *Social Politics*, vol. 22, n° 2, p. 170-192. [\[Oxford Journals\]](#)
- OESCH D., 2006, "Coming to Grips with a Changing Class Structure: An Analysis of Employment Stratification in Britain, Germany, Sweden and Switzerland", *International Sociology*, vol. 21, n° 2, p. 263-288. [\[SAGE\]](#)
- OESCH D., 2015, "Welfare Regimes and Change in The Employment Structure: Britain, Denmark and Germany since 1990", *Journal of European Social Policy*, 25, 1, p. 94-110. [\[SAGE\]](#)
- OESCH D., MENÉS J.R., 2011, "Upgrading or Polarization? Occupational Change in Britain, Germany, Spain and Switzerland", *Socio-Economic Review*, vol. 9, n° 3, p. 503-531. [\[Oxford Journals\]](#)
- REICH R., 1991, *The Work of Nations. Preparing Ourselves for the 21st Century Capitalism*, New York, Knopf, Simon & Schuster.
- WRIGHT E.O., DWYER R.E., 2003, "The Patterns of Job Expansions in The USA: a Comparison of the 1960s and 1990s", *Socio-Economic Review*, vol. 1, n° 3, p. 289-325. [\[Oxford Journals\]](#)

Tab 1a. La structure sociale de 16 pays en 2013 (en %)

	Cadres dirigeants	Cadres experts	PI salariées	Artisans et commerçants	Agriculteurs	Employés administratifs	Employés qualifiés des services	Ouvriers qualifiés	Professions peu qualifiées
Allemagne	4,7	18,1	20	5,8	0,7	12,7	2,3	16,4	19,1
Autriche	4,8	16	17,4	5,8	4,3	10,9	3,8	16,7	20,3
Bulgarie	6,3	17,3	8,1	5,4	3,5	7	7	25,3	20
Danemark	2,2	26,5	15,5	5,2	1,2	8	9	12,5	19,9
Espagne	5	18,9	9,8	10,4	1,6	10,6	7,3	12,1	24,2
Finlande	4,4	22,2	16	7,7	2,7	6,6	7,8	15,8	16,7
France	6,8	17,5	19,5	5,5	2	9,8	7,9	12,1	19
Grèce	4,7	19,9	6,6	16,6	12,3	9,5	3,1	10,2	17,1
Hongrie	4,7	16,2	13,5	6,7	1,4	7,2	4,2	26,2	19,9
Italie	3,8	14,2	13,6	16,2	1,9	12	4	16,2	18
Pays-Bas	7,1	27,2	15,9	7,5	1,1	10,5	7,2	8,3	15,1
Portugal	6,8	15,4	9,1	7,6	9,4	7,8	5,5	17,3	21
République Tchèque	5,1	14,7	14,8	13,5	0,7	9,2	3,8	23,1	15,1
Roumanie	2	13,3	6,2	8,5	25,6	4,3	3,2	22,2	14,7
Royaume-Uni	10,6	25,9	11,8	8,2	0,8	9,7	9	8,2	15,9
Suède	5,7	25,7	15,3	6,1	1	5,8	11,3	15,8	13,4

Source : EU-LFS

Lecture : en 2013, 20% des actifs en emploi en Allemagne exercent une profession intermédiaire salariée au sens de la nomenclature EsEC

Tab 1b. La structure sociale de 16 pays en 1993* (en %)

	Cadres dirigeants	Cadres experts	PI salariées	Artisans et commerçants	Agriculteurs	Employés administratifs	Employés qualifiés des services	Ouvriers qualifiés	Professions peu qualifiées
Allemagne	6,1	11,5	18	4,7	1,3	13,5	3	26,2	15,9
Autriche	7,5	8,2	11,4	4,8	6	13,6	2,3	28,8	17,4
Bulgarie	7,9	12	17,8	4,6	0,7	13,5	8,6	16,3	18,6
Danemark	8,3	9,4	4,4	12,4	7,4	11	3,3	22	21,9
Espagne	8,8	17,2	14,1	5,2	6,8	8,8	4,4	19,3	15,3
Finlande	1,7	13	16,6	6,3	4,7	16	6,4	20,3	15
France	10,3	10,4	4	15,1	21,1	9,4	2,5	16,2	11,2
Grèce	3,4	10,6	12,4	11,3	2,7	11,8	2,3	23,6	21,9
Hongrie	2,7	9,3	10,4	21,6	4,8	12,3	2,9	22,1	14,1
Italie	12	16,3	16,5	4,7	0,6	11,6	4,5	18,1	15,7
Pays-Bas	9,1	5,9	10	8,8	8,5	9,8	3,1	25,2	19,7
Portugal	6,7	9,5	16,4	6,9	0,6	7,9	2	31,3	18,8
République Tchèque	2,6	6	8,2	2,1	40,8	3,5	1,1	25,8	9,9
Roumanie	14,3	17,1	7,1	7	0,7	17,7	5,3	14,1	16,8
Royaume-Uni	4,9	15,3	18,7	6,7	1,7	10,9	11,6	19,6	10,7
Suède	5,7	25,7	15,3	6,1	1	5,8	11,3	15,8	13,4

Source : EU-LFS

* Sauf Autriche (1995), République Tchèque (1997), Finlande (1997), Hongrie (1997) et Suède (1997)

Tab 3. Part de salariés à temps partiel subi selon le type de profession en 2013 (en %)

	Employés administratifs	Employés de la vente	Emplois "qualifiés" des services	Employés "non qualifiés" des services	Ouvriers qualifiés	Manœuvres	Salariés agricoles	Ensemble des salariés	Cadres salariés
Autriche	3,5	6,9	6,3	11,3	1,4	3,6	5,1	3,8	2,4
Bulgarie	1,1	1,3	1,6	10	0,4	2,9	3,8	1,7	0,9
Rép Tchèque	1,8	3,7	4	11,7	1,2	2,4	4,2	2,1	1,1
Allemagne	4	12,6	10	19,7	2,9	9,1	10,1	5,5	1,9
Danemark	7,2	6,6	15	12,6	1,8	4,9	4,4	6,1	4,2
Espagne	6,9	16,5	15,5	35,9	3,7	12,9	8,2	11,8	5
Finlande	5	16,7	8,6	13,8	3,3	8,5	7,5	4,5	2
France	8	17,3	12,6	30,7	3,5	7,2	11	9	3,5
Grèce	4,4	11,3	5,2	22,3	5,9	7,7	11,8	7,3	3,9
Hongrie	5,6	9,2	4,5	12,1	3,2	9,2	7	4,5	1,1
Italie	10,8	27,1	20,4	40	4,8	7,2	14,4	12,6	4,9
Pays-Bas	6,5	8,8	10,6	12,7	5,5	8,5	4,9	6	3,8
Portugal	3	9,4	2,5	17,7	1,7	6,9	10,7	5,7	3,1
Roumanie	0,5	0,6	0,2	2,6	0,2	0,9	2,6	0,5	0,2
Suède	13,5	28	22,2	23,8	3,8	12,8	9,5	10,4	5,1
Royaume-Uni	5,3	15,3	7,3	17,5	3	7,7	5	5,3	1,8

Constitution de la nomenclature ESeC pour les données de 2013

ESeC	Libellés de professions	ISCO88
Cadres dirigeants <i>Managers</i>	Chief executives, seniors officials and legislators	111-112
	Administrative and commercial managers	121-122
	Production and specialized services managers	131 à 134
	Hospitality, retail and other services managers	141 à 143
<i>Professionals</i> Cadres experts	Science and engineering professionals	211 à 216
	Health professionals	221 à 226
	Teaching professionals	231-235
	Business and administration professionals	241 à 243
	Information and communications technology professionals	251-252
	Legal, social and cultural professionals	261 à 265
Professions intermédiaires salariables <i>Technicians and associated professionals employees</i>	Science and engineering associate professionals	311 à 315
	Health associate professionals	321 à 325
	Business and administration associate professionals	331 à 335
	Legal, social and cultural and related associate professionals	341 à 343
	Information and communications technicians	351-352
Petits entrepreneurs	Statut d'emploi = indépendant et isco88>=300	
Employés de bureau et qualifiés des services <i>Clerks and skilled service employees</i>	Housekeeping and restaurant services workers	512
	Other personal services workers	514
	Astrologers, fortune-tellers and related workers	515
	Models, salespersons and demonstrators	521 à 523
	Sales and services elementary occupations	911 à 916
	Transport labourers and freight handlers	933
	Labourers in mining, construction, manufacturing and transport	931 à 932
	Skilled agricultural and fishery workers	611 à 621
	Agricultural, fishery and related labourers	921

Employés de bureau et qualifiés des services <i>Clerks and skilled service employees</i>	Housekeeping and restaurant services workers	512
	Other personal services workers	514
	Astrologers, fortune-tellers and related workers	515
	Models, salespersons and demonstrators	521 à 523
	Sales and services elementary occupations	911 à 916
	Transport labourers and freight handlers	933
	Labourers in mining, construction, manufacturing and transport	931 à 932
	Skilled agricultural and fishery workers	611 à 621
	Agricultural, fishery and related labourers	921

Ouvriers qualifiés <i>Industrial skilled employees</i>	Building and related trades workers	711 à 713
	Metal, machinery and related trades workers	721 à 723
	Handicraft and printing workers	731-732
	Electrical and electronic trades workers	741-742
	Food processing, wood working and other related workers	751 à 754
	Stationary plant and machine operators	811 à 818
	Assemblers	821
	Drivers and mobile plant operators	831 à 835

Professions peu qualifiées <i>Less skilled employees</i>	Waiters and bartenders	513
	Building and housekeeping supervisors	515
	Other personal services workers	516
	Sales workers	521-524
	Skilled agricultural, forestry and fishery workers	611 à 634
	Cleaners and helpers	911-912
	Skilled agricultural, forestry and fishery labourers	921
	Labourers in mining, construction, manufacturing and transport	931 à 933
	Food preparation assistants	941
	Street and related sales and service workers	951-952
	Refuse workers and other elementary workers	961-962

Constitution de la nomenclature ESeC pour les données de 1993

ESeC	Lbellés de professions	ISCO88
Cadres dirigeants <i>Managers</i>	Legislators and senior officials	111 à 114
	Corporate managers	121 à 123
	General managers	131

Cadres experts <i>Professionals</i>	Physical, mathematical and engineering science professionals	211 à 214
	Life science and health professionals	221 à 223
	Teaching professionals	231 à 235
	Teaching associate professionals	331 à 334
	Other professionals	241 à 246
Professions intermédiaires salariées <i>Technicians and associated professionals employees</i>	Office clerks	411 à 419
	Customer services clerks	421-422
	Travel attendants and related workers	511
	Personal care and related workers	513
	Protective services workers	516
Petits entrepreneurs	Statut d'emploi = indépendant et isco88>=300	
Employés de bureau et qualifiés des services <i>Clerks and skilled service employees</i>	Office clerks	411 à 419
	Customer services clerks	421-422
	Travel attendants and related workers	511
	Personal care and related workers	513
	Protective services workers	516
Ouvriers qualifiés <i>Industrial skilled employees</i>	Extraction and building trades workers	711 à 714
	Metal, machinery and related trades workers	721 à 724
	Precision, handicraft and printing and related trades workers	731 à 734
	Other craft and related trades workers	741 à 744
	Stationary-plant and related operators	811 à 817
	Machine operators and assemblers	821 à 829
	Drivers and mobile-plant operators	831 à 834
Professions peu qualifiées <i>Less skilled employees</i>	Housekeeping and restaurant services workers	512
	Other personal services workers	514
	Astrologers, fortune-tellers and related workers	515
	Models, salespersons and demonstrators	521 à 523
	Sales and services elementary occupations	911 à 916
	Transport labourers and freight handlers	933
	Labourers in mining, construction, manufacturing and transport	931 à 932
	Skilled agricultural and fishery workers	611 à 621
	Agricultural, fishery and related labourers	921

Résumé

Nous décrivons dans ce papier l'évolution de la structure sociale de 15 pays européens au cours des 20 dernières années. Dans un premier temps, nous montrons que dans la plupart des pays, la tendance générale n'est pas seulement celle d'une élévation vers le haut de la structure des emplois : la hausse de la part des professions les moins qualifiées donne des arguments à la thèse d'une polarisation de la structure des emplois. Ensuite, en nous concentrant sur les emplois du bas de la structure sociale, nous mettons en évidence des différences entre les pays concernant la part des salariés de l'industrie et celle des emplois dans le secteur des services. Enfin, en utilisant l'indicateur de la proportion de temps partiel subi, nous montrons que la qualité des emplois dans le secteur des services varie fortement selon les pays. De ce point de vue, la situation des employés des services est particulièrement détériorée en France et dans les pays du sud de l'Europe.

Mots clés

catégories socioprofessionnelles, nomenclatures, emploi, structures sociales européennes, État-providence

Abstract

In this paper, we describe the change in social structure of 15 european countries over the past 20 years. First, we show that most countries underwent a dual process of occupational upgrading combined with an increase in the proportion of less skilled employees. This gives some arguments in favour of the thesis of polarization of the occupational structure. Then, focusing on jobs at the bottom of the occupational structure, we highlight some differences across countries regarding the proportion of industrial workers and service jobs. Moreover, using the indicator of the proportion of involuntary part-time work, we show that the quality of jobs created in the service sector varies widely among countries. From this perspective, the situation of service workers is particularly deteriorated in France and in southern european countries.

Keywords

european occupational structures, jobs, social models, Welfare state, socio-economic classification

Version électronique, en ligne / On-line version

<http://www.sciencespo.fr/osc/fr/content/notes-documents-de-l-osc>

Également disponible sur SPIRE, l'archive ouverte de Sciences Po. <https://spire.sciencespo.fr/web/>

Pour citer cet article

Camille Peugny, «L'évolution de la structure sociale dans quinze pays européens (1993-2003) : quelques éléments sur la polarisation de l'emploi», *Notes et Documents de l'OSC*, n° 2016-1, janvier 2016.

Ont participé à l'édition de ce numéro / Editorial board

Bernard Corminboeuf et Yannick Savina (ingénieurs OSC-CNRS).

Observatoire Sociologique
du Changement

27 rue Saint-Guillaume
75337 Paris cedex 07
01 45 49 54 50

<http://www.sciencespo.fr/osc/fr/>

Responsable de la publication :
Mirna Safi



OSC 2016